

DEPARTEMENT  
DE  
LA GUYANE



EXTRAIT  
DU  
REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
-----

VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

ARRONDISSEMENT

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

CANTON

DE

SAINT-LAURENT-DU-MARONI

**OBJET :**

**DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE  
POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ETUDE DE  
PROGRAMMATION SUR L'AMENAGEMENT DES  
ABORDS DU CAMP DE LA TRANSPORTATION ET  
DES BERGES DU MARONI**

Le nombre de Conseillers Municipaux en  
exercice est de : 33



**SEANCE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2012**

L'an deux Mille douze, le Lundi 1<sup>er</sup> Octobre à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Laurent-du-Maroni s'est réuni sous la présidence de Monsieur Léon BERTRAND, Maire, suite à la convocation adressée le **25 Septembre 2012**.

**PRESENTS** : M. Léon BERTRAND, Maire - Mme. Sophie CHARLES - M. Philippe JOAN M. Laurent ADELAAR - M. Germain BALMOKOUN - Mme. Bénédicte FJEKE - M. Franck THOMAS - M. Bernard BRIEU - Mme. Diana JOJE-PANSA - Mme. Daniéla STOMP - M. David CHEMINEL - Mme. Josette LO-A-TJON - M. Gilbert SAINTE-LUCE - Mme. Cécile ALFRED - M. Bernard SELLIER - M. Jean GONTRAND - M. Michel VERDAN - M. Patrick ARMEDE - M. Serge-Aimé SAINT-AUDE -

**ABSENTS AYANT DONNE  
PROCURATION :**

Mme. Hélène PERRET à Mme. Bénédicte FJEKE - Mme. Edmonde MARTIN à M. Franck THOMAS - M. Jean-Paul RANDOLPH à M. Serge-Aimé SAINT-AUDE

**ABSENTS EXCUSES** : Mme. Agnès BARDURY - Melle Jessie BERTRAND - Mme. Yvonne VELAYOUDON - M. Jocelyn MADELEINE - M. Roland JOSEPH - Mme. Malaïka ADAM - M. Sylvio VAN-DER-PIJL

**ABSENTS NON EXCUSES** : Melle. Lyvie CLAUDE - Melle. Ruth SIMON - M. Alain PANELLE -

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme. Cécile ALFRED.

Monsieur Jean-Elie PANELLE ayant quitté la séance n'a pu prendre part au vote de cette délibération.

.../...

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de l'AVAP une étude de programmation sur l'aménagement des abords du Camp de la Transportation, classé Monument Historique, et des berges du Maroni doit être réalisée afin de permettre le développement économique, touristique et patrimonial de cette zone. Ainsi, la Mairie de Saint-Laurent du Maroni a fait une demande de subvention auprès de la DAC Guyane de 100.000 euros.

Afin de compléter cette demande de financement, Monsieur le Maire propose de solliciter la DEAL.

Le nouveau plan de financement s'établirait ainsi :

<b>CHARGES</b>	
Etude de programmation abords du Camp et berges du Maroni	130 000,00 euros
<b>Total</b>	<b>130 000,00 euros</b>

<b>Recettes</b>	
DAC	100 000,00 euros
DEAL	30 000,00 euros
<b>Total</b>	<b>130 000,00 euros</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- **DE CONFIRMER** le projet présenté ci-dessus ;
- **DE VALIDER** le budget prévisionnel ci-dessus ;
- **DE SOLLICITER** les partenaires financiers de ce projet ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'Adjoint habilité à entreprendre toutes les démarches et signer tous documents relatifs à cette procédure.



Fait à Saint-Laurent-du-Maroni, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
SAINT LAURENT DU MARONI, le 02 Octobre 2012

P. LE MAIRE  
LE 2<sup>ème</sup> ADJOINT,

Philippe JOAN

